

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU STADE DE ROUDOUROU

MAIRIE DE GUINGAMP CS 50543 22205 GUINGAMP CEDEX Tel : 02.96.40.64.40 fax : 02.96.40.40.67

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 29 avril 2026

Le 29-avril 2026, à 11h, les membres du conseil syndical du Syndicat mixte d'aménagement du Stade de Roudourou convoqués le 22 avril 2026 se sont réunis en séance publique, salle Sérusier, à l'hôtel de ville de la ville de Guingamp.

Etaient présents : M. MONFORT Charles, M. DE QUELEN François, M. LE LAY Tugdual, M. LOUIS Guillaume, M. GOUYETTE Ludovic, vice-président, M. ECHEVEST Yannick, vice-président, M. LE PESSOT Damien, membres titulaires.

M. BERTHE Thomas, membre suppléant

Absents excusés : Mme LE GALL Déborah, M. LEON Erven

Absents : Mme ROLLAND Véronique, Mme Virginie DOYEN, M. GARREC Loïc

Secrétaire : M. LOUIS Guillaume

DELIB 2026-04-06 – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Rapporteur : Ludovic GOUYETTE

L'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 prévoit la généralisation du CFU au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026

Le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents et met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Pour l'année 2025, il se présente comme suit :

- Recettes de fonctionnement : 350 170.08 €

- Dépenses de fonctionnement : 196 332.55€

Ce qui donne un **excédent de fonctionnement** de 153 837.53 €

- Recettes d'investissement : 302 788.78 €

- Dépenses d'investissement : 402 236.69 €

Ce qui donne un **déficit d'investissement** de - 99 447.91 €

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU STADE DE ROUDOUROU

MAIRIE DE GUINGAMP CS 50543 22205 GUINGAMP CEDEX Tel : 02.96.40.64.40 fax : 02.96.40.40.67

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 29 avril 2026

Le 29 avril 2026, à 11h, les membres du conseil syndical du Syndicat mixte d'aménagement du Stade de Roudourou convoqués le 22 avril 2026 se sont réunis en séance publique, salle Sérusier, à l'hôtel de ville de la ville de Guingamp.

Etaient présents : M. LE GOFF Philippe, Président, M. MONFORT Charles, M. DE QUELEN François, M. LE LAY Tugdual, M. LOUIS Guillaume, M. GOUYETTE Ludovic, vice-président, M. ECHEVEST Yannick, vice-président, M. LE PESSOT Damien, membres titulaires.

M. BERTHE Thomas, membre suppléant

Absents excusés : Mme LE GALL Déborah, M. LEON Erven

Absents : Mme ROLLAND Véronique, Mme Virginie DOYEN, M. GARREC Loïc

Secrétaire : M. LOUIS Guillaume

DELIB 2026-04-07 – AFFECTATION DU RESULTAT

Rapporteur : Philippe LE GOFF

Recettes d'investissement	302 788.78
Dépenses d'investissement	402 236.69
Solde d'exécution d'investissement	-99 447.91
Excédent d'investissement reporté	3 026 915.11
Résultat cumulé d'investissement	2 927 467.20
Restes à réaliser (Recettes)	
Restes à réaliser (Dépenses)	511 325.48
Solde des restes à réaliser	-511 325.48
Excédent d'investissement	2 416 141.72
Recettes de fonctionnement	350 170.08
Dépenses de fonctionnement	196 332.55
Solde d'exécution de fonctionnement	153 837.53
Excédent antérieur reporté	0.00

Résultat de fonctionnement à répartir	153 837.53
Affectations proposées	
Résultat de fonctionnement reporté	0.00
Excédents de fonctionnement capitalisés	153 837.53

Le Compte Financier Unique présente un déficit d'investissement de – 99 447.91 €. Ajouté à l'excédent reporté de 2024 de 3 026 915.11 € et au solde négatif des « Restes à réaliser » de -511 325.48 €, on obtient un **excédent d'investissement de 2 416 141.72 €**.

La section de fonctionnement présente un excédent de 153 837.53 €.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'affecter entièrement ce résultat à la section d'investissement, ce qui aura pour conséquence de **reporter un excédent d'investissement de 2 927 467.20 €**.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le président

Philippe LE GOFF

Le secrétaire

Guillaume LOUIS

